

# COMPTE BANCAIRE

## 3 ENSEIGNANTS

RAIFFEISEN  
TRANSMISSION DE CONNAISSANCES  
DANS LE DOMAINE BANCAIRE



# COMpte BANCAIRE

- 3.1 **DOCUMENTS DIDACTIQUES**
- 3.2 **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**
- 3.3 **BRÈVES RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES ET DIDACTIQUES**
- 3.4 **THÈMES COMPLÉMENTAIRES**



Un compte  
bancaire  
facilite la vie  
financière.

Source  
Raiffeisen

### 3.1 DOCUMENTS DIDACTIQUES

Les enseignants disposent des documents suivants afin de traiter le thème:

- » clip vidéo «Juri ouvre un compte»
- » diapositives Powerpoint qui peuvent être modifiées à volonté
- » feuilles de travail destinées aux élèves, comprenant une partie théorique et des exercices
- » documents destinés aux enseignants avec corrigé des exercices

### 3.2 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Suite à cette unité didactique, les élèves sont en mesure:

- » d'effectuer les premières écritures en compte, d'établir des soldes et donc de mieux comprendre les relevés de compte
- » de faire la distinction entre comptes épargne et comptes de transaction
- » de remplir correctement des formulaires bancaires sur la base de deux exemples
- » d'appliquer correctement les analyses de la rentabilité des coûts dans des situations d'acquisition délicates
- » de faire des calculs de taux d'intérêt et d'intérêts composés
- » de faire la distinction entre taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel

### 3.3 BRÈVES RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES ET DIDACTIQUES

Au cœur de cette unité d'apprentissage figure la transmission de compétences du quotidien qui doivent permettre à l'élève d'agir de manière à atteindre son objectif. C'est pourquoi cette unité d'apprentissage se compose principalement d'exercices.

Le thème du «compte bancaire» peut paraître relativement simple mais il est étroitement lié à l'épargne et au placement de manière générale. Et ces derniers constituent en revanche un thème vaste et en partie complexe. Ainsi, dans le texte destiné aux élèves, certaines notions (p.ex. investissements et inflation) ne sont que brièvement ou peu expliquées.

En tant qu'enseignant, votre tâche est la suivante: vérifiez auprès de la classe si ces termes sont connus et surtout s'ils ont été compris. Il se peut qu'une élève intéressée par cette thématique ait des connaissances préalables et puisse expliquer ces notions. Une recherche sur Internet peut également aider la classe.

En tout cas, nous nous sommes efforcés de fournir des explications compactes et de ne pas nous écarter trop du sujet. Selon le niveau et les connaissances préalables des apprenants, il convient toutefois de fournir des explications supplémentaires.

L'exercice 2.2 est particulièrement important. La méthodologie de l'analyse de la rentabilité des coûts y est présentée. Conseil: faites faire cet exercice en groupe. Sachant que les groupes prendront probablement des décisions différentes, cet exemple permet de démontrer de manière claire que les analyses de la rentabilité des coûts ne donnent pas (comme on l'entend souvent) des résultats objectifs. Les décisions qui en ressortent sont subjectives et varient donc d'un groupe à l'autre mais la méthode permet de prendre des décisions à la fois transparentes et compréhensibles.

### 3.4 THÈMES COMPLÉMENTAIRES

Ce sujet peut être approfondi davantage, si la classe y montre un intérêt particulier:

#### » Peer to Peer Lending

Parallèlement aux offres Peer-to-Peer pour la location d'appartements et de véhicules ou encore la fourniture d'autres prestations de service, le Peer-to-Peer Lending via des plateformes Internet gagne de plus en plus de parts de marché. Ces plateformes permettent de regrouper des sommes prêtées par de petits investisseurs, et entre-temps aussi de grands, et de les octroyer de manière diversifiée à des emprunteurs. Les plateformes travaillent largement de manière automatique et utilisent des Credit Scores de la même manière que le font les instituts de crédit classiques. Les frais peu élevés se répercutent dans une différence entre les intérêts débiteurs et créditeurs qui est souvent plus faible que dans les banques traditionnelles. Prêteurs et emprunteurs profitent donc de l'offre de la plateforme. Le crowdfunding est considéré comme un modèle d'affaires porteur. Source: Finanz und Wirtschaft, n° 30 du 18 avril 2015, p. 3

A ce sujet, lisez également les explications sur le module «Placements» dans les documents didactiques.

#### » Technologie de la blockchain

Il existe de nouveaux types de «monnaies», par exemple le bitcoin, depuis quelques années. Le futur de ces cryptomonnaies n'est toujours pas clair. Leur inventeur a apporté à l'humanité une nouvelle technologie: la technologie de la blockchain. Pour simplifier, on peut se la représenter comme un livre de caisse comptabilisant les entrées et les sorties d'argent. Le point essentiel: le livre de caisse n'est pas géré de manière centralisée par une personne. Il est tenu à jour et sauvegardé simultanément par un réseau d'ordinateurs et n'est pas modifiable. Ainsi, la blockchain ne peut pas être manipulée a posteriori. Et vous n'avez pas besoin de vous fier à une personne, pour que les saisies soient soigneusement gérées. (...) L'idée de génie du bitcoin est la technologie qui permet de protéger ce processus contre toute manipulation, sans qu'une surveillance centralisée ne soit nécessaire. Pour cela, on a utilisé une technique de cryptage: la cryptographie. C'est pourquoi le bitcoin et les instruments similaires sont qualifiés de cryptomonnaies.

Source: Finanz und Wirtschaft, n° 68 du 27.08.2016, p. 8

De nombreuses banques, dont Raiffeisen, analysent le potentiel de la technologie de la blockchain depuis un certain temps déjà. De nombreux obstacles techniques et juridiques doivent encore être surmontés: le problème de l'échelle (c'est-à-dire la taille toujours croissante des fichiers de la blockchain) n'est pas encore résolu et les défis au niveau réglementaire ne sont pas encore clarifiés. Mais la technologie de la blockchain permet par ailleurs de réaliser des solutions innovantes uniques. C'est ainsi que, dans le contexte des paiements et des programmes de fidélisation de la clientèle Raiffeisen, des expérimentations sont actuellement en cours dans le but de réaliser de premières applications pilotes et d'acquérir des expériences dans ce domaine. RAI Lab, le laboratoire d'innovation de Raiffeisen, expérimente par exemple un «Wallet» pour les crypto-avoirs. L'objectif de ce portefeuille digital est d'informer les clients, tout comme via l'e-banking, sur leurs transactions et le solde en compte. Mais celui-ci doit surtout protéger contre la perte de la clé électronique et des données d'accès à l'avoir, dans les blockchains des cryptomonnaies. Vous retrouverez les dernières précisions sur ces initiatives (et d'autres), en lien avec les nouvelles technologies, sur <https://www.raiffeisen.ch/blog/fr/stream/krypto.html>